

Stratégie durable d'obligations canadiennes de base plus CIBC

Commentaires sur le portefeuille en date de décembre 2024

Aperçu

- Compte tenu des changements importants survenus sur l'échiquier politique mondial, des jalons imminents fixés pour les objectifs climatiques provisoires et de la maturation soutenue du marché du financement de transition, 2025 s'annonce comme une année de changement et d'incertitude pour les placements durables. Voici trois facteurs clés que nous surveillerons.
- Des pays comptant pour plus de la moitié de la population mondiale ont tenu des élections en 2024, entraînant plusieurs changements de régime politique majeurs, car les partis en place ont eu du mal à conserver le pouvoir, y compris aux États-Unis, où la vague républicaine a tout balayé. Même si nous ne savons pas exactement quelles politiques seront mises en œuvre, l'entrée en fonction de l'administration Trump s'accompagnera probablement d'un assouplissement de la réglementation et d'une réduction de l'importance accordée aux enjeux climatiques. Toutefois, on ignore le sort qui sera réservé à la loi intitulée Inflation Reduction Act, à l'énergie nucléaire et aux exigences de divulgation des entreprises, entre autres.
- Cette année marque le 10^e anniversaire de l'Accord de Paris. Les pays signataires devront donc mettre à jour leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN), c'est-à-dire les mesures qu'ils prennent pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. La plupart des pays accusent actuellement un retard par rapport à leurs objectifs de carboneutralité et devront décider des mesures qu'ils prendront, notamment s'ils doivent accélérer ou ralentir leurs engagements et leurs mesures climatiques à l'échelle nationale. Les répercussions sur les placements pourraient être considérables, tous marchés confondus.
- Alors que le secteur public ne sait trop comment lutter contre les changements climatiques, les investissements privés dans les actifs de financement de transition ne cessent de croître. Un segment de ce marché où nous constatons d'importants progrès dans les technologies et les infrastructures est celui de la séquestration de carbone. C'est une excellente nouvelle, car cette technologie peut être un élément clé des stratégies de carboneutralité à l'avenir, en facilitant la réduction des émissions dans les secteurs problématiques, comme l'industrie, l'agriculture et les transports. Ce marché en pleine expansion offrira aux investisseurs des possibilités qui gagneront de plus en plus en importance.

Rendement

- Plusieurs thèmes ont dominé les marchés en 2024, à commencer par les baisses de taux, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine (Fed) ayant réduit les taux à plusieurs reprises tout au long de l'année, car l'inflation continuait de se normaliser. Le deuxième thème a été l'accentuation de la courbe des taux. Les deux courbes, canadienne et américaine (définies ici comme l'écart de taux entre les obligations d'État à 2 ans et celles à 30 ans), sont passées de fortement inversées à positives. Enfin, le troisième thème a été l'excellente performance des actifs à risque, les écarts de taux ayant continué de se resserrer tout au long de l'année.
- Les marchés de contrats à terme anticipent deux ou trois réductions de taux par la Banque du Canada en 2025, une réduction étant entièrement prise en compte d'ici la fin de mars (probabilité de 82 % d'une réduction de 0,25 % en janvier). Aux États-Unis, les marchés de contrats à terme anticipent une ou deux réductions par la Fed en 2025, la première étant pleinement prise en compte d'ici la mi-juin. Ils ne s'attendent pas à une réduction de taux par la Fed en janvier.

- Une observation non négligeable a été le rendement nettement supérieur du marché obligataire canadien par rapport à son pendant américain en 2024, l'écart de taux entre les obligations d'État canadiennes et américaines à 10 ans ayant atteint 1,34 % en décembre, contre 0,77 % à la fin de 2023. Cette situation a été particulièrement exacerbée au quatrième trimestre, lorsque l'écart de taux s'est élargi de plus de 50 pb. Cette évolution s'explique en partie par le repli de la conjoncture économique au Canada par rapport aux États-Unis, l'incertitude créée par les politiques commerciales de M. Trump, les risques accrus de reprise de l'inflation aux États-Unis et l'incertitude entourant le leadership du gouvernement fédéral au Canada. Compte tenu de la volatilité persistante des taux et de cette base conjoncturelle, nous continuons de voir des occasions de négociation sur différents marchés dans nos portefeuilles.
- Bien que nous ayons réduit le risque au sein du portefeuille en diminuant notre surpondération des titres de créance, en particulier notre position dans les obligations à rendement élevé (maintenant inférieure à 5 %), le portefeuille continue de surpondérer les obligations de sociétés et sous-pondère celles du gouvernement du Canada et des provinces. Le rendement du portefeuille est supérieur à celui de l'indice de référence, en raison de la stratégie de répartition sectorielle, tandis que la duration est neutre..

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Gestion d'actifs CIBC inc. en date du 31 décembre 2024, à moins d'indication contraire, et peuvent changer en tout temps. Gestion d'actifs CIBC inc. n'assume aucune obligation ni responsabilité quant à la mise à jour de ces opinions.

Ce document vise à donner des renseignements généraux et ne constitue aucunement des conseils financiers, fiscaux, juridiques, comptables ou de placement. Il ne doit être considéré ni comme des prévisions sur le rendement futur des marchés ni comme une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente des titres mentionnés.

La situation personnelle de chacun et la conjoncture doivent être prises en compte dans une saine planification des placements. Toute personne voulant utiliser les renseignements contenus dans le présent document doit d'abord consulter son conseiller.

Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, composez le 1 888 888-3863. Vous pouvez également vous en procurer un exemplaire auprès de votre conseiller. Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le fonds qui s'ajoutent aux renseignements figurant dans le prospectus ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis. Les titres de fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts et ne sont pas garantis.

Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont distribuées par Placements CIBC inc. et Services Investisseurs CIBC inc., filiales en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (Banque CIBC). Les Stratégies d'investissement durable CIBC sont offertes par CIBC.

Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou qui y font référence, ou qui comprennent des termes comme « s'attendre à », « prévoir », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou d'autres termes similaires. De plus, tous les énoncés qui peuvent être faits concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et les éventuelles mesures futures prises par le fonds sont aussi des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne sont pas garants du rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats et les réalisations réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique, la conjoncture des marchés et des entreprises en général, les fluctuations des prix des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les changements dans la réglementation gouvernementale et les événements catastrophiques.

La liste ci-dessus des facteurs importants qui peuvent influencer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre des décisions de placement, nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres. Gestion d'actifs CIBC inc. ne s'engage pas, et décline expressément toute obligation, à mettre à jour ou à réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc. Le rendement passé peut ne pas se reproduire et n'est pas garant du rendement futur.

^{MD} Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence.